



Communiqué du 26/09/2011

**« Monsieur le ministre, la rentrée n'est pas terminée, les postes fermés doivent être rétablis et les multiples remises en cause des garanties statutaires des personnels doivent cesser ! »**



# FO LA DIFFÉRENCE FO L'INDÉPENDANCE

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle,  
de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière  
6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 20 - email : fnecfp@fo-fnecfp.fr

## La FNEC FP FO reçue par le ministre de l'EN le jeudi 22 septembre :

Une délégation de la FNEC FP-FO a été reçue par Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale le jeudi 22 septembre.

La délégation a exposé au ministre l'ensemble des revendications liées aux conditions de la rentrée : la ponction des 16 000 postes crée des conditions de travail épouvantables aussi bien pour les élèves que pour les personnels.

Certes, des recteurs affichent « une rentrée techniquement réussie ». A quel prix ? Des milliers d'élèves n'ont toujours pas trouvé de place en lycée professionnel, au lycée comme au collège, au LP comme dans les écoles, les effectifs des classes sont pléthoriques, la déscolarisation des 2 ans en école maternelle se généralise...

Pour le ministre, ce sont « les tensions de la société » qui s'expriment à l'école. « Il est certes plus facile d'être ministre de l'Éducation nationale quand on crée des postes ».

La FNEC FP-FO a confirmé au ministre son préavis de grève pour couvrir toutes les situations de rentrée et a alerté le ministre avec insistance sur le fait que les conséquences des 16 000 suppressions de postes multiplient et multiplieront tout au long de l'année des situations insupportables.

Le ministre a indiqué qu'il n'entendait pas prendre de dispositions modifiant les statuts des personnels avant la fin de la législature ; pour lui cette discussion relève du débat politique.

Force Ouvrière a demandé que cessent alors les multiples remises en cause des garanties statutaires des personnels aussi bien dans le premier degré que dans le second degré, conséquences des fermetures de postes et des contre-réformes.

La délégation a abordé la situation des stagiaires. Pour Force Ouvrière, il faut revenir sur la réforme de la maîtrise. La situation des stagiaires en cette rentrée a été aggravée. La FNEC FP-FO demande que le temps de formation ne se rajoute pas aux obligations de service mais en soit déduit. Ce que le ministre refuse.

Concernant la situation des personnels non titulaires, le ministre a indiqué que, selon ses services, 13 000 contractuels seraient éligibles au dispositif prévu par le projet de loi (titularisation ou CDIisation).

.../...

**Titulaires : le statut de fonctionnaire d'État à défendre  
Non titulaires : le statut de fonctionnaire d'État à gagner  
FORCE OUVRIÈRE : L'INDÉPENDANCE POUR DÉFENDRE LES REVENDICATIONS**

Force Ouvrière maintient son exigence d'un plan de titularisation dans un corps de fonctionnaires d'Etat de tous les contractuels.

La délégation a constaté que les 4000 créations de contrats aidés (CUI) que le ministre vient d'annoncer ne permettent ni de satisfaire les besoins ni d'assurer le réemploi prioritaire de tous les contractuels qui ont perdu leurs postes fin juin. Pour le ministre, il est impossible d'aller au-delà de 4000 et il n'y a aucune objection à ce que ceux qui ont perdu leur poste fin juin soient réemployés dans la limite des emplois disponibles.

La délégation a demandé au ministre de préciser ses intentions concernant « l'évaluation » des personnels. Le ministre annonce vouloir reprendre le dossier après les élections professionnelles.

Pour Force Ouvrière toute remise en cause des règles de l'inspection pour lui substituer une évaluation par nature arbitraire sera rejetée par les personnels.

*Plusieurs autres dossiers ont été examinés, notamment les droits syndicaux, les élections professionnelles et l'action sociale. En fin d'audience, le dossier de la fermeture du collège de Vertou en Loire Atlantique a été soulevé. Le ministre s'est engagé à l'examiner.*

La FNEC FP-FO constate que sur l'ensemble des dossiers le ministre reste enfermé dans la logique de la RGPP et des fermetures de postes mises en oeuvre par des contre-réformes semant désordre et incohérence.

La FNEC FP-FO demande à ses sections et ses syndicats de multiplier à tous les niveaux les initiatives pour faire valoir les revendications des personnels.

**Du 13 au 20 octobre à l'occasion des élections professionnelles tous les salariés du ministère de l'éducation nationale pourront exprimer leur attachement au syndicalisme indépendant que représente Force Ouvrière.**